



# Avant la rentrée, on se fait vacciner !

**Votre adolescent a entre 12 et 17 ans ?**

**N'attendez pas la rentrée pour qu'il se vaccine !**

Les adolescents volontaires peuvent dès à présent se rendre dans les centres de vaccination en prenant rendez-vous :

- sur le site [sante.fr](https://sante.fr), [vitemadose.fr](https://vitemadose.fr) ou [doctolib](https://doctolib.fr)
- en appelant le **0 800 009 110** (numéro gratuit, 7j/7, de 6h à 22h)
- en parlant avec votre **médecin traitant**

**DES CRÉNEAUX SONT DISPONIBLES EN CENTRES DE VACCINATION PARTOUT SUR LE TERRITOIRE.**

## 4 bonnes raisons pour qu'il se vaccine

1

### POUR LE PROTÉGER

Les formes graves existent même chez les jeunes. Seul le vaccin le protège contre les complications ou le covid-long.

2

### POUR PROTÉGER SA FAMILLE ET SES AMIS

La vaccination réduit les risques de transmission du virus et protège les personnes fragiles des formes graves de la maladie.

3

### POUR QU'IL CONTRIBUE À L'IMMUNITÉ COLLECTIVE

En étant vacciné, il participe à réduire la circulation du virus dans le pays et on évite à terme de nouvelles mesures contraignantes.

4

### POUR SON BIEN-ÊTRE

Grâce au vaccin, il est libre de continuer de pratiquer toutes les activités qu'il souhaite : sportives, culturelles, scolaires etc...

## Questions pratiques sur la vaccination

### QUEL EST LE VACCIN UTILISÉ ?

Il s'agit d'un vaccin à ARN messager Pfizer ou Moderna. Son rôle est d'apprendre au système immunitaire à produire la protéine S (Spike) pour fabriquer un antigène spécifique du coronavirus. Ces vaccins sont efficaces contre le variant Delta.

### POURQUOI SE FAIRE VACCINER QUAND ON A DÉJÀ EU LA COVID ?

Avoir contracté la Covid ne garantit pas une protection optimale sur le long terme, notamment face aux variants. Le vaccin permet une stimulation nécessaire des défenses naturelles déjà acquises.

### UNE OU DEUX DOSES ?

Deux, comme les adultes, espacées de 3 à 7 semaines pendant l'été. La dose unique est réservée aux adolescents qui auraient déjà été infectés par la Covid-19. Un délai d'au moins 2 mois après l'infection est nécessaire pour se faire vacciner.

**Conserver le résultat positif du test RT-PCR sert de preuve pour ne bénéficier que d'une seule injection et valider un schéma vaccinal complet. En cas de doute, dans les centres de vaccination, votre adolescent pourra avoir accès aux Tests Rapides d'Orientation Diagnostique - « Trod » qui détectent la présence d'anticorps témoignant d'une infection antérieure à la Covid-19. Un résultat positif permet de ne recevoir qu'une seule dose de vaccin.**

# Comment se déroule la vaccination ?

## LE JOUR DE LA VACCINATION

- Les mineurs devront présenter la carte vitale d'un de leurs parents ou une attestation de droit mentionnant le numéro de sécurité sociale d'un de leurs parents.
- Les 12 - 15 ans devront présenter une autorisation d'au moins un des deux parents.
- Si votre adolescent a plus de 16 ans, l'autorisation parentale n'est plus obligatoire.

Autorisation disponible sur le site  
[www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr)

ou en scannant le QR Code ci-dessous :



- La vaccination ne pourra pas être pratiquée sans le consentement de l'adolescent lui-même (conformément à l'avis rendu par le comité consultatif national d'éthique)

## APRÈS LA VACCINATION

Après chaque injection, l'adolescent recevra une attestation de vaccination. Il est très important de la conserver précieusement.

L'attestation de vaccination certifiée peut être téléchargée via le site Ameli.fr avec le numéro de sécurité sociale du parent avec lequel l'adolescent a été enregistré lors de la vaccination.

Pour télécharger l'attestation de vaccination, rendez-vous sur le site  
[www.attestation-vaccin.ameli.fr](http://www.attestation-vaccin.ameli.fr)  
ou scannez le QR Code ci-dessous



L'attestation de vaccination complète soit 7 jours après sa dernière dose équivaut à l'obtention d'un pass sanitaire.

**i** Plus d'information sur la vaccination :

[www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/avant-la-entree-se-fait-vacciner](http://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/avant-la-entree-se-fait-vacciner)

**Attention :** la vaccination n'est pas recommandée pour les adolescents ayant développé un syndrome inflammatoire multi-systémique pédiatrique (Pims) à la suite d'une infection par la Covid-19. En cas de doute, il convient de demander conseil au médecin traitant de l'adolescent.

# pass COVID-19 sanitaire

## À PARTIR DU 30 SEPTEMBRE 2021 POUR LES 12/17 ANS

Dès le 30 septembre 2021, le pass sanitaire entrera en application pour les adolescents de 12 à 17 ans. Celui-ci sera nécessaire pour accéder aux rassemblements, aux événements ou aux lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes. Son déploiement vise à sécuriser la reprise des activités qui présentent de forts risques de diffusion épidémique.

Le pass sanitaire constitue un justificatif sanitaire de l'une des trois situations suivantes :

- Un schéma vaccinal complet, obtenu 7 jours après sa dernière dose.
- Un test RT-PCR, antigénique ou autotest négatif supervisé par un professionnel de santé de moins de 72H.
- Un certificat de rétablissement de plus 11 jours et de moins de 6 mois pour les personnes qui ont déjà contracté la Covid.

**i** Plus d'information sur le pass sanitaire :

[www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/avant-la-entree-se-fait-vacciner](http://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/avant-la-entree-se-fait-vacciner)